

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

-----  
SECRETARIAT GENERAL  
DU GOUVERNEMENT  
-----

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité\*Travail\*Progrès  
-----

Décret n° 2019 - 436 du 30 décembre 2019

portant approbation des statuts du fonds d'impulsion, de  
garantie et d'accompagnement des très petites, petites et  
moyennes entreprises et de l'artisanat

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 23-2019 du 5 juillet 2019 portant création du fonds d'impulsion, de  
garantie et d'accompagnement des très petites, petites et moyennes entreprises  
et de l'artisanat ;

Vu le décret n° 2002-369 du 30 novembre 2002 fixant les attributions et la  
composition des organes de gestion et de tutelle des entreprises et des  
établissements publics ;

Vu le décret n° 2014-422 du 23 juillet 2014 portant attributions et organisation  
de l'agence comptable auprès des établissements publics à caractère  
administratif ;

Vu le décret n° 2017-371 du 21 août 2017 portant nomination du Premier  
ministre, chef du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2017-373 du 22 août 2017 portant nomination des membres du  
Gouvernement ;

Vu le décret n° 2017-376 du 6 septembre 2017 portant organisation des  
intérimaires des membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2018-67 du 1<sup>er</sup> mars 2018 portant règlement général de la  
comptabilité publique ;

En Conseil des ministres,

DECRETE :

Article premier : Sont approuvés les statuts du fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement des très petites, petites et moyennes entreprises et de l'artisanat, dont le texte est annexé au présent décret.

Article 2 : Le présent décret sera enregistré et publié au Journal officiel de la République du Congo./-

2019 - 436 Fait à Brazzaville, le 30 décembre 2019



Denis SASSOU-N'GUESSO.-

Par le Président de la République,

Le Premier ministre,  
chef du Gouvernement,



Clément MOUAMBA.-

La ministre des petites et moyennes  
entreprises, de l'artisanat et du  
secteur informel,



Yvonne Adélaïde MOUGANY.-

Le ministre d'Etat, ministre de  
l'économie, de l'industrie et du  
portefeuille public,



Gilbert ONDONGO.-

Pour le ministre des finances et du budget, en mission :

La ministre du plan, de la statistique et de l'intégration régionale,



Ingrid Olga Ghislaine EBOUKA-BABACKAS.-

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

-----  
SECRETARIAT GENERAL  
DU GOUVERNEMENT  
-----

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité-Travail-Progrès  
-----

**STATUTS DU FONDS D'IMPULSION, DE GARANTIE ET  
D'ACCOMPAGNEMENT DES TRES PETITES, PETITES ET  
MOYENNES ENTREPRISES ET DE L'ARTISANAT**

\*\*\*\*\*

Approuvés par décret n° 2019 - 436 du 30 décembre 2019